

Annuaire des contacts, structures et ressources culturelles du territoire

Descriptif : Constitution d'un annuaire à multi-entrées à partir des contacts recueillis lors de la construction du projet culturel de territoire.

Objectifs

- Garder le lien, le contact des personnes, structures mobilisées pour le PCT : réunions à planifier (2/3 ans) pour infos, actions futures à mener dans le cadre des nouvelles orientations.
- Générer un outil partageable à l'échelle du RCT, plus largement LFa et potentiellement rendre public pour faciliter la mise en lien à l'échelle du territoire.
- Faciliter la mise en relation entre les acteurs du territoire, tous champs disciplinaires confondus.

Impacts sociaux attendus :

- Création de lien
- Dynamisme local
- Développement de la collaboration entre partenaires
- Autonomisation, responsabilisation, prise d'initiatives

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les personnes qui vont utiliser l'annuaire :

- S'informer et bénéficier d'un réseau

Pour les personnes référencées :

- Être identifiées, faire partie d'un réseau, être sollicitées par de futurs partenaires

Pour Loire Forez :

- Avoir une vision de l'existant et en faire bénéficier au-delà de la collectivité
- Pouvoir facilement contacter les acteurs du territoire et animer une dynamique de réseau



→ Typologie de l'action

- ⊙ la coopération et la création de communs
- ⊙ le partage d'informations
- ⊙ la notion de réseau / de culture d'un écosystème

Lieux (physiques) concernés

À l'échelle du territoire



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

Poste de coordination de l'action culturelle

Réferent au service informatique de LFa

Quel temps est dédié à la coordination ?

- Temps à calibrer par chaque service concerné

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Gestion de logiciel de traitement
- Communication

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Temps pour les personnes référentes
- Outils de communication pour diffuser l'annuaire auprès des partenaires

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

- Budget DSI pour la création du logiciel

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

Si l'usage de l'annuaire est interne à LFa :

- Structures et personnes référencées : à mobiliser pour la vérification et l'actualisation des données (profiter des temps de rencontres / réunions pour les solliciter)

Si l'annuaire est public :

- Structures et personnes référencées : leur demander leur accord pour rendre publique leurs coordonnées (RGPD) et qu'elles soient relais de l'annuaire

Quelle communication de l'action est proposée ?

Communication de l'annuaire

Phasages, planning de mise en œuvre

- Étape 1 : temps de travail RCT / DSI pour cadrer le projet, planifier et calibrer le temps de travail
- Étape 2 : sélection des contacts
- Étape 3 : réalisation de l'outil et validation
- Étape 4 : mise en place et partage
- Étape 5 : suivi et mise à jour du fichier

Mise en œuvre : 2024

Temps nécessaire pour mener à bien cette action (mise en œuvre / coordination / suivi / évaluation)

6 mois pour la mise en œuvre et évaluation à plus 1 an

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

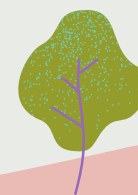
- Mesure de l'utilisation de l'outil (nombre de clics)
- Retour des utilisateurs (est-ce que l'outil leur sert et si oui comment ?)
- Évaluer l'ergonomie



→ Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?

© Si tous les partenaires s'impliquent dans la démarche de coopération

© Amélioration de la couverture territoriale



Cartographie et coordination des offres culturelles en itinérance

Descriptif: Cartographie des spectacles en itinérance proposés par les acteurs conventionnés (Préamballes, Ballades des Polysons, Résidences Superstrat, La Passerelle), par les services communautaires et par les institutions partenaires (ex. : catalogue de Villes en Villages du département).

Objectifs

- Avoir une répartition équitable des actions en itinérance à l'échelle des bassins de vie
- Contribuer à l'objectif "Accès de chaque habitant à une offre artistique professionnelle à moins de 15 kms de son habitation a minima une fois par an"
- Amélioration de la connaissance collective territoriale

Impacts pour les partenaires impliqués :

- Évolution des pratiques professionnelles
- Développement de la collaboration entre partenaires (compréhension, confiance, culture commune) et création d'une dynamique territoriale

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les partenaires professionnels :

- Partager en amont de sa saison / programmer les actions souhaitées en itinérance et les lieux prévus
- Prendre connaissance des programmations en itinérance des autres opérateurs et ajuster ses actions en fonction (si doublon de commune envisagée)

Pour Loire Forez :

- Être à l'initiative de la collaboration et de la mise en réseau des opérateurs concernés
- Centraliser les programmations en itinérance des opérateurs culturels
- Être facilitateur pour indiquer les lieux opportuns de programmation
- Réaliser une cartographie de l'ensemble des programmations (une fois par an)



→ Typologie de l'action

- ⊙ la coopération et la création de communs
- ⊙ le partage d'informations
- ⊙ la notion de réseau / de culture d'un écosystème

Lieux (physiques) concernés

A l'échelle du territoire



→ **Mise en œuvre**

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

Poste de direction du RCT et poste de coordination de l'action culturelle

Quel temps est dédié à la coordination ?

1 à 4 jours par an

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

Ingénierie coopérative, graphisme

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Lieux de rencontres pour accueillir les partenaires
- Logiciel de cartographie

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

RAS

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

- Opérateurs culturels conventionnés (indispensables / impliqués tous les ans dès le début de l'action)
- Département de la Loire (indispensable / pour le suivi des offres du catalogue de Villes en villages dès que le calendrier de programmation est réalisé et pour partager la cartographie de LFa)
- Services communication et DSI de LFa (indispensables / pour la réalisation de la cartographie et sa communication aux élus)

Quelle communication de l'action est proposée ?

Restitution de la cartographie (support de communication auprès des élus)

Phasages, planning de mise en œuvre

- Rencontre annuelle des partenaires au plus tard fin octobre de chaque année
- Démarrage dès 2023 pour une première cartographie courant 2024

Temps nécessaire pour mener à bien cette action (mise en œuvre / coordination / suivi / évaluation)

À évaluer

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

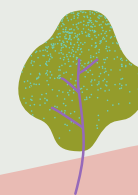
- Évaluation par LFa : mesurer l'implication des partenaires
- Participation des partenaires dans l'évaluation pour mesurer l'utilité de l'outil
- Comptabiliser le nombre de communes de LFa concernées par les offres par an



→ **Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?**

Ⓞ **Si tous les partenaires s'impliquent dans la démarche de coopération**

Ⓞ **Amélioration de la couverture territoriale**



Consolidation de l'itinérance des services culturels communautaires

Descriptif : Favoriser le développement d'actions hors les murs portés par les équipements du RCT (Maison des Grenadières, Cin'étoile, Réseau Copernic).

Objectifs

- Favoriser la connaissance des services de l'agglomération
- Agir pour l'accès de chaque habitant à une offre artistique professionnelle à moins de 15 kms de son habitation, a minima 1 fois par an,
- Renforcement de l'ouverture culturelle des participants et de leur entourage familial

Impacts sociaux attendus :

- Dynamisme local
- Développement de la collaboration entre partenaires
- Élargissement de l'accès à l'offre culturelle

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les équipements culturels communautaires :

- Intégrer dans son activité (programmation, médiation) des interventions hors les murs sous différents formats
- Travailler avec des partenaires pour mettre en place l'accueil de ces interventions



→ Typologie de l'action

- ⊙ la coopération et la création de commons
- ⊙ le partage d'informations

Lieux (physiques) concernés

A l'échelle du territoire



→ **Mise en œuvre****Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :**

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

Chaque responsable des services concernés, responsable de l'action culturelle à Copernic et les agents référents des actions menées.

Quel temps est dédié à la coordination ?

- Temps à calibrer par chaque service concerné

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Connaissance du territoire pour proposer des actions adaptées
- Capacité à adapter des propositions hors les murs

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

À déterminer par type d'actions proposées

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

- Budget dédié à l'action culturelle des services concernés

Avec qui cela se construit

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

- Partenaires qui vont accueillir les propositions (mairies, établissements scolaires, acteurs culturels, sociaux, médicaux...) à impliquer dès la construction des actions hors les murs

Quelle communication de l'action est proposée ?

Communication par action hors les murs

Phasages, planning de mise en œuvre

- Copernic : inclut dans le projet de service en cours d'écriture
- Maison des Grenadières : en cours, intégré dans la programmation du futur lieu
- À planifier pour le reste des services concernés

Temps nécessaire pour mener à bien cette action (mise en œuvre / coordination / suivi / évaluation)

À évaluer en fonction du nombre d'actions délocalisées pour chaque service

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

Évaluation par service avec :

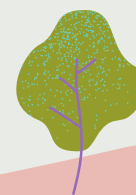
- Le nombre d'actions par an hors les murs
- La mesure des impacts produits (hausse du nombre de fréquentants dans les équipements concernés, meilleure connaissance des services du RCT par les habitants...)



→ **Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?**

Ⓞ **Si les actions hors les murs rencontrent l'adhésion des participants**

Ⓞ **Si les services en itinérance de LFa sont identifiés**



Éco-voiturage culturel

Descriptif : Proposition de tarifs réduits pour des spectacles et autres formes culturelles payantes aux personnes faisant du covoiturage pour s'y rendre.

Objectifs

- Favoriser l'accès aux ressources culturelles du territoire
- Faciliter le déplacement sur des territoires connaissant des problématiques de mobilité et réduire les empreintes carbone
- Réduire les coûts budgétaires liées aux sorties et pratiques culturelles
- Favoriser le lien social, inciter les habitants à sortir de chez eux

Impacts sociaux attendus :

- Autonomisation des personnes
- Responsabilisation dans l'organisation collective et la prise d'initiatives
- Dynamisation culturelle et civique du territoire
- Développement de la solidarité, des capacités sociales et civiques de chacun et la potentielle expérience de la mixité sociale.

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les personnes souhaitant profiter d'une offre culturelle :

Des tarifs réduits pour les personnes qui covoiturent sont proposés sur les événements organisés par LFa et tout autre structure souhaitant adopter cette politique tarifaire.

Modalités de mise en œuvre à définir avec le service mobilités de LFa portant à la fois sur des places de parking facilitées, la mise en contact entre passagers et conducteurs, la mise en place de navettes pour des trajets courts...

Pour les structures culturelles :

- Pour les structures culturelles : imaginer des dispositifs invitant au covoiturage, adaptés à leurs programmations et aux moyens matériels et financiers qu'elles peuvent mettre en œuvre. Loire Forez vient en appui pour les aider à la mise en place des dispositifs (RCT et services mobilités).



→ Typologie de l'action

- Ⓞ le partage d'informations
- Ⓞ l'économie sociale

Lieux (physiques) concernés

À l'échelle du territoire



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi - coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

À Loire Forez agglomération :

- Le service mobilités pour sa connaissance des outils de covoiturage existants et la proposition d'expérimentations tests
- Le réseau culturel territorial pour la structuration des ressources proposées et des essais tests
- L'office de tourisme pour la communication du dispositif et le paiement de la place au tarif réduit (service billetterie en ligne)

Mise en place d'un groupe de travail avec des structures partenaires du dispositif (programmateurs)

Quel temps est dédié à la coordination ?

À calibrer

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Connaissance des pratiques de covoiturage
- Gestion de projet pour le suivi des dispositifs

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Si nécessaire : application ou plateforme numérique de covoiturage
- Possible coût financier si mise en place de navettes ou compléments des tarifs réduits (manque à gagner pour les partenaires sur la billetterie)

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

À déterminer en fonction des outils mis en place

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

- Structures associatives locales pour l'organisation du covoiturage
- Personnes relais sur le territoire pour faire connaître le dispositif
- Des personnes pratiquant le covoiturage pour avoir des avis d'experts dans la conception de l'outil et des acteurs de la mobilité

Quelle communication de l'action est proposée ?

- Un appel à participation à destination des structures proposant une programmation culturelle pour s'impliquer dans la mise en place de cette politique tarifaire
- Une indication de ces propositions de tarifs sur les supports de communication des programmations culturelles

Phasages, planning de mise en œuvre

- Étape 1 : mise en place d'une équipe projet, choix d'un référent à LFa
- Étape 2 : définition des dispositifs proposés en fonction des offres culturelles
- Étape 3 : communication des dispositifs
- Étape 4 : mise en œuvre (avec une phase de test) en 2024 et modélisation en 2025

Temps nécessaire pour mener à bien cette action (mise en œuvre / coordination / suivi / évaluation) :

Le temps d'une saison culturelle

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

- Évaluation quantitative (nombres de personnes utilisant les dispositifs, nombre d'évènements par un proposant ces outils, nombre de personnes qui profitent des offres culturelles grâce aux dispositifs, analyse de la potentielle hausse de fréquentations des évènements...)
- Évaluation qualitative : retours des usagers, mesure du lien social, raisons de l'utilisation des outils, profils des personnes usagères

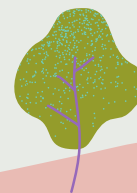
Remarques complémentaires :

- Avoir une attention sur la structuration de l'offre de services afin de calibrer les moyens humains nécessaires à leur mise en œuvre
- Expérimenter via des associations et avoir une phase expérimentale pour quantifier les besoins.



→ **Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?**

© **Si les personnes ne venant pas aux propositions culturelles pour des raisons de mobilité sont présentes**



Inventaire des ressources matérielles présentes sur le territoire

Descriptif : Constitution d'un inventaire des salles du territoire et du matériel disponible.

Objectifs

- Générer un outil partageable de l'ensemble des ressources existantes sur le territoire
- Informer : avoir connaissance des salles et matériel sur le territoire pour mutualiser les ressources
- Faciliter l'organisation des futures actions à mener dans le cadre des futurs projets du PCT

Impacts pour les partenaires impliqués :

- Autonomisation
- Création de liens
- Dynamisme local
- Développement de la collaboration entre partenaires

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les structures, personnes qui vont utiliser le répertoire :

- Avoir connaissance des ressources existantes et avoir accès à du matériel

Pour les structures référencées :

- Permet d'être identifiées, d'être sollicitées par de futurs partenaires

Pour LFa :

- Permet d'avoir connaissance des ressources et d'en faire bénéficier au-delà de la collectivité



Typologie de l'action

- ⊙ la coopération et la création de communs
- ⊙ le partage d'informations
- ⊙ la notion de réseau / de culture d'un écosystème
- ⊙ la notion d'économie sociale

Lieux (physiques) concernés

À l'échelle du territoire



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

RCT : responsable opérationnelle

DSI : pour la mise en place d'un outil

Patrimoine : suivi matériel, transfert d'informations

Quel temps est dédié à la coordination ?

À calibrer pour la mise en place puis deux jours pour un suivi annuel

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Création base de données
- Communication de l'outil

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Temps pour la personne référente
- Potentiel besoin de financements pour le logiciel de données

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

RCT et DSI

Avec qui cela se construit ?

- Les communes pour les ressources municipales
- Les partenaires culturels
- Les habitants qui souhaitent mettre à disposition des lieux et/ou du matériel

Quelle communication de l'action est proposée ?

Communication de l'existence du répertoire (site internet LFa)

Phasages, planning de mise en œuvre

- Étape 1 : temps de travail RCT – DSI pour fixer les objectifs, cadre du projet, les personnes référentes et déterminer le budget si nécessaire
- Étape 2 : calibrer le temps de travail de chaque personne des deux services impliqués, définir le planning de réalisation (choix de la période)
- Étape 3 : Reporter les infos déjà existantes et continuer à le compléter
- Étape 4 : réalisation de l'outil et validation
- Étape 5 : mise en place et partage
- Étape 6 : suivi de l'outil (suivi à long terme)

Temps nécessaire pour mener à bien cette action (mise en œuvre / coordination / suivi / évaluation)

2024 : 6 mois pour la mise en œuvre
Prévoir une évaluation à + 1an

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

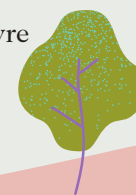
- Mesure de l'utilisation et retours des usagers
- Évaluer l'ergonomie



→ Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?

Ⓞ Il est utilisé et facilite les actions des partenaires

Ⓞ Il est connu et référencé par les partenaires et les services de LFa



Soutien aux opérateurs culturels conventionnés pour des actions en itinérance



→ Typologie de l'action

- ⊙ la coopération et la création de communs
- ⊙ le partage d'informations
- ⊙ l'accompagnement des personnes

Descriptif : Soutien financier pluriannuel aux opérateurs culturels du territoire pour des actions culturelles en itinérance et pérenne (ex. : Préamballes, Ballades des Poly'sons, Superstrat) favorisant le maillage territorial.

Objectifs

- Accès de chaque habitant à une offre artistique professionnelle à moins de 15 kms de son habitation, a minima 1 fois par an

Impacts pour les habitants :

- Renforcement de l'ouverture culturelle des participants et de leur entourage familial
- Amélioration du cadre de vie

Impacts pour les partenaires impliqués :

- Évolution des pratiques professionnelles
- Développement de la collaboration entre partenaires (compréhension, confiance, culture commune) et création d'une dynamique territoriale

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les opérateurs culturels soutenus :

- Développer les actions hors les murs pour se faire connaître et pour rencontrer de nouveaux publics
- Coopérer avec l'agglomération

Pour Loire Forez :

- Accompagnement des opérateurs et mise en lien autour d'objectifs communs pour répondre à des besoins du territoire

Lieux (physiques) concernés

À l'échelle du territoire



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

Poste de direction du RCT et poste de responsable opérationnelle

Quel temps est dédié à la coordination ?

5% d'un ETP / an

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

Ingénierie coopérative

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Financements annuels de LFa
- Juridique

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

70 000 € / an (budget Culture)

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

- Opérateurs culturels conventionnés (indispensables / impliqués tout au long du processus de soutien)

Quelle communication de l'action est proposée ?

- Supports de communication de LFa et plaquettes des opérateurs soutenus qui indiquent leurs financeurs

Phasages, planning de mise en œuvre

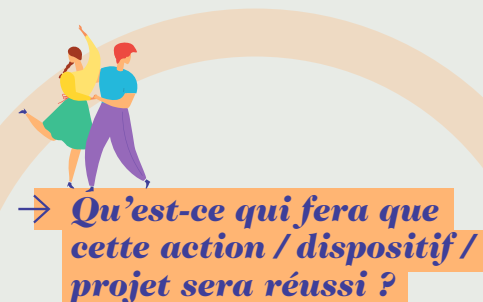
- Action déjà existante, prochain renouvellement des CPO en 2025

Temps nécessaire pour mener à bien cette action (mise en œuvre / coordination / suivi / évaluation)

- Durée d'une CPO : 3 ans

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

- Les critères d'évaluation sont indiqués dans les CPO (nombre d'actions, fréquentation aux événements...)
- Bilan avec chaque partenaire soutenu



→ Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?

- Ⓞ Si on constate le développement d'actions hors les murs
- Ⓞ Amélioration de la couverture territoriale

